



COMPTE RENDU DU BUREAU DU 21 AVRIL 2022

POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

L'an deux mille vingt-deux, le 21 avril à 18h, le bureau dûment convoqué, par courrier électronique du 05/04/2022, s'est réuni en session ordinaire, au siège administratif du PETR à Albi, sous la Présidence de Jean-Luc ESPITALIER, Président

Membres en exercice : 13

Membres présents : 9

Bernard Bouvier, Sylvian Cals, Jean-Marc Balaran, Jean-Claude Clergue, Jean-Luc Espitalier, Guy Gavalda, Didier Somen, Myriam Vigroux, Sabine Boudou Ourliac

Membres en visio : 2

Marie-Claude Rolland, Patrick Carayon

Voix délibératives : 9

Membres excusés : Christian Puech

Autres personnes présentes sans voix délibérative : Loris Cariou, Julien Frat

Autres personnes excusées sans voix délibérative : Serge Bismuth

Points à l'ordre du jour :

1. Délégations de fonctions
2. Réponse à l'AMI Leader
3. Information sur les PTCE : Pôle Territorial de Coopération économique

En qualité de Président, Jean-Luc Espitalier ouvre la séance à 18h00 et introduit l'ordre du jour.

Avant d'aborder les délégations de fonction, un échange entre les membres sur la rencontre avec la Région lors du dialogue territorial aboutit à une demande d'organiser une rencontre avec les élus régionaux sur la question de la mobilité ainsi que sur Leader.

1 Délégations de fonction des vice-présidents

Après une présentation des commissions du PETR, le Président lance un appel auprès des vice-présidents pour répartir les délégations de fonctions. Il est proposé et accepté les délégations suivantes :

Administration Générale – Finances - Personnel	Jean-Luc ESPITALIER + le Bureau
Economie/emploi – Tourisme	Jean-Claude CLERGUE
Alimentation et transition agricole	Guy GAVALDA
Habitat Urbanisme – Aménagement de l'espace - Biodiversité	Didier SOMEN
Transition énergétique et adaptation	Marie-Claude ROLAND
Accès aux services et mobilité	Sabine BOUDOU OURLIAC
Mobilisation citoyenne	Sylvian CALS

2 AMI Leader

2.1 Programmation

Loris informe des projets en cours et à venir pour les prochaines programmations. L'enveloppe disponible après le financement de ces projets serait de 60 000 €. Avis aux projets !

La question des projets de signalétique est abordée. Jean-Luc ESPITALIER, interroge la 3CT sur la possibilité d'organiser un fonds de concours de la commune vers la Communauté de communes pour permettre notamment à la commune de Fauch de bénéficier d'une aide Leader. M. Cals propose de se rapprocher des services pour analyser les possibilités.

2.2 Renouvellement des membres du GAL

Concernant le GAL, il est proposé de remplacer M. Douzal par M. Balaran.

Didier SOMEN informe qu'il souhaite céder sa place de président du GAL mais conserve sa fonction de titulaire au sein du comité de programmation.

Un nouveau président devra être désigné par les membres du GAL lors du prochain comité de programmation.

Bernard Bouvier fait part aux membres du bureau de son souhait de se présenter à cette fonction.

2.3 Candidature AMI

Une présentation des éléments de candidature à cet AMI sont présentés (cf. document ci-joint).

Loris informe les membres du bureau de la nécessité de devancer l'appel à projet Leader prévu en juin pour organiser la concertation, compte tenu des délais de réponse qui seront proposés.

Aussi il est prévu de lancer une concertation :

- **Après des entreprises.** Compte tenu des taux de financement qui seront proposés dans le prochain programme, celui-ci sera plus facile d'accès pour les acteurs privés avec un cofinancement public à rechercher moindre. Un questionnaire est en cours d'élaboration avec les agents de développement économique des intercommunalités et les chambres consulaires.
- **Après des habitants du territoire.** Un travail doit s'engager avec le conseil de développement pour cette concertation
- **Après des élus.** Un travail sera également engagé avec les élus pour permettre d'identifier les priorités que nous aurons à accorder au prochain programme.

Didier Somen demande à ce que le prochain programme puisse permettre de poursuivre le projet de signalétique.

3 Les Pôles Territoriaux de Coopération économique (PTCE)

Loris présente le dispositif PTCE (cf. présentation en annexe)

Il est proposé d'étudier l'émergence de ce dispositif sur le territoire, notamment via un accompagnement ADEFPAT (?). Deux pistes sont évoquées :

- La question de l'habitat notamment vis-à-vis des enjeux énergétiques (rénovation, autonomie énergétique...) avec la SCIC REHAB, SCIC Coop de So, les entreprises du bâtiment...
- La question de l'agriculture et des circuits courts avec les groupements d'agriculteurs, la restauration collective...

Une visioconférence doit être organisée avec un PTCE existant afin de connaître les tenants et aboutissants d'un tel dispositif.

Fin du bureau à 19h30

4 ANNEXE 1 : Présentation

Diapositive
1



Diapositive
3

RAPPEL DES COMMISSIONS

1. Assurer une concertation entre élu.e.s, membres du Codev, partenaires, experts... et débattre des réponses à apporter à des enjeux thématiques ;
2. Travailler sur l'opportunité de développer des actions ou des projets ;
3. Préparer les positions et décisions du bureau ou conseil syndical ;

Thèmes	
Administration Générale – Finances - Personnel	
Economie/emploi – Tourisme	EXPLORATOIRE
Alimentation et transition agricole	OPERATIONNELLE
Habitat Urbanisme – Aménagement de l'espace - Biodiversité	EXPLORATOIRE
Transition énergétique et adaptation	OPERATIONNELLE
Accès aux services et mobilité	EXPLORATOIRE
Mobilisation citoyenne	OPERATIONNELLE

Diapositive
4

RAPPEL DES VICE-PRESIDENT

Mandat	élus
1 ^{er} vice- président	Sylvian CALS
2 ^{ème} vice- président	Jean-Claude CLERGUE
3 ^{ème} vice-président	Guy GAVALDA
4 ^{ème} vice-président	Sabine BOUDOU-OURLIAC
5 ^{ème} vice-président	Marie-Claude ROLLAND
6 ^{ème} vice-président	Didier SOMEN

Diapositive
5

RAPPEL COMMISSION ET ANCIENS VP		
Commissions	Vice Président sortant	Nouveau VP
Administration Générale – Finances - Personnel	Didier SOMEN + le Bureau	
Economie/emploi – Tourisme	Jean-Luc ESPITALIER	
Alimentation et transition agricole	Guy GAVALDA	
Habitat Urbanisme – Aménagement de l'espace - Biodiversité	Thierry DOUZAL	
Transition énergétique et adaptation	Marie-Claude ROLLAND	
Accès aux services et mobilité	Sabine BOUDOU OURLIAC	
Mobilisation citoyenne	Sylvian CALS	

Diapositive
6



Diapositive
7

LEADER 2014-2022		
Liste des projets à programmer - LEADER 2014-2022:		
Titre du dossier	Nom du Maître d'Ouvrage	LEADER
SCS		
Aménagement de l'esplanade des écoles	Saint-Benoît de Cambray	18 500 €
Aménagement d'un city stade	Blaise-les-moines	19 000 €
Accompagnement Centre social	SCS	15 000 €
Experte d'orientation	Pamphonne	60 400 €
Collecte de plants agricoles	SCS	100 000 €
Coopération village du Val d'Ardèche 2	SCS	30 000 €
VAL d'A		
Militaire intercommunale	VAL d'A	72 200 €
CCMAV		
Programme de signalisation touristique	CCMAV	88 000 €
Activité sportive	CCMAV	28 000 €
Extension de la maison des services	CCMAV	120 000 €
Achat d'un véhicule pour mise à disposition des associations	CCMAV	21 400 €
SCV		
Création d'un city stade	Montredon	30 000 €
Programme de signalisation touristique	Montredon	42 000 €
CC		
Création d'un city stade et site aéré de jeux inclusif	Fénelon	28 000 €
PTAB		
Modernisation des musées actuels en zones rurales	PTAB	50 000 €
Modernisation de l'atelier de transformation agroalimentaire	PTAB de Viozet	80 000 €
Création d'un lieu de vente et de restauration mobile	PTAB, Nivernais	25 000 €
PTAB		
Emergence d'une fabrique des territoires en transition	PTAB	60 000 €
Animation Gestion Communication 2022/2023/2024	PTAB	77 000 €

* Enveloppe disponible: 60 000 € (1,82 %)

Rappel sur la fin de programmation 2014-2022:

- Date limite de dépôt des demandes au PETR 31 juin 2022
- Date limite de programmation 31 décembre 2022
- Date limite de fin d'exécution des opérations 31 décembre 2023

Diapositive
8

LEADER 2014-2022: composition du comité de programmation				
Membre	SCHEW Didier	375		Tuliers
Membre	BARRILLIET Charles	375		Tuliers
Membre	CHIRIAUX Jean Claude	375		Tuliers
Membre	CHIRIAUX Jean-Marc	375		Tuliers
Membre	CHIRIAUX Françoise	375		Suppléant
Membre	BOUJON Thierry	375		Suppléant
Membre	CARTALONNE Jean-Luc	377		Tuliers
Membre	DAUIGNY	377		Tuliers
Membre	ROBERT Marie-Odile	377		Tuliers
Membre	BRUNEAU Jean-Claude	377		Suppléant
Membre	BOUYER Bernard	40		Tuliers
Membre	BRUNEAU-CHIRIAUX Sabine	40		Tuliers
Membre	CHIRIAUX Sylvie	40		Suppléant
Membre	CHIRIAUX Eric	596,41		Tuliers
Membre	BOUJON Didier	596,41		Tuliers
Membre	CHIRIAUX Françoise	596,41		Suppléant
Membre	CHIRIAUX Patrick	110000		Tuliers
Membre	CHIRIAUX Jean-Luc	110000		Tuliers
Membre	BOUJON Thierry	110000		Suppléant

Diapositive
9

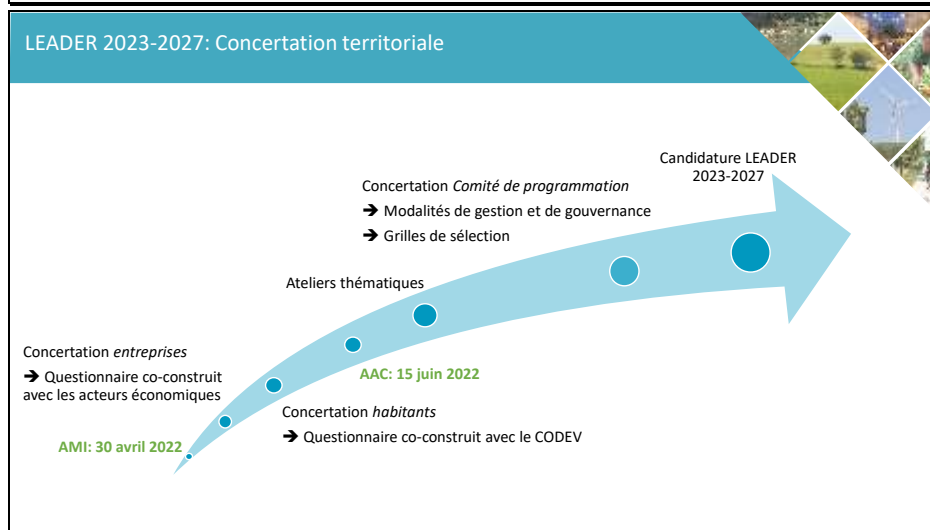
LEADER 2023-2027: AMI

✓ **AMI LEADER – du 1 avril au 30 avril 2022**

- Le territoire (diagnostic, cohérence du périmètre, principales caractéristiques)
- La structure porteuse du GAL
- Les thématiques envisagées:
 - *L'attractivité résidentielle et économique du territoire*
 - *La qualité de vie*
 - *Le soutien de l'économie et de l'emploi*
 - *Les transitions écologiques et énergétiques*
 - *Le développement de la cohésion territoriale*
- Gouvernance et modalités de gestion envisagées
- Une lettre d'intention des territoires de projets et de la structure porteuse du projet LEADER
- Liste des communes éligibles
- Carte du périmètre d'action

✓ **Sortie d'ici mi-juin de l'appel à candidature LEADER 2023-2027**

Diapositive
10



Diapositive
11



Diapositive
12

✓ **Développer un écosystème territorial à travers la coopération des acteur-ric-e-s de l'économie locale et la mutualisation des moyens.**

Les Pôles Territoriaux de Coopération Économique (PTCE) rassemblent, sur un territoire donné, un ensemble d'acteur-ric-e-s de terrain autour d'un projet économique commun pour favoriser le développement territorial local. Ces acteur-ric-e-s qui coopèrent viennent à la fois de l'ESS (économie sociale et solidaire), comme les associations, les coopératives, mais peuvent aussi être **des collectivités territoriales**, des entreprises classiques, des universités... Les PTCE permettent de recréer des filières, des emplois et de revitaliser des territoires.

✓ **Les composantes de cette dynamique:**

- Un développement économique **créateur d'activités et d'emplois** au bénéfice du territoire
- Un développement social permettant **l'amélioration de la qualité de vie des habitants** et le renforcement de la solidarité
- Un développement environnemental **soucieux des ressources et biens communs** du territoire

Diapositive
13

✓ **Les PTCE, s'intègrent dans les stratégies qui concilient les logiques de développement et d'aménagement durables des territoires**

Les PTCE concernent de nombreux secteurs et filières, et notamment **les filières stratégiques en matière de transition écologique et sociale:**

- Insertion par l'activité économique (paysage, bâtiment, recyclage...)
- Services aux personnes (crèches, animation périscolaire, épicerie sociale, accueil de nouveaux habitants...)
- Activités culturelles et créatives
- Développement d'énergie renouvelables
- Agriculture biologique et circuits courts alimentaires

✓ **Les bénéficiaires**

- Une personne morale de droit privé, constituée sous la forme de coopérative, d'association, ou de société commerciale (ESUS)

✓ **Enveloppe financière et modalités**

- Aide financière de 100 000 € sur 2 années (temps de travail affecté à l'animation des coopérations territoriales)